

COMPTE RENDU REUNION ITFE

Mercredi 8 décembre 2021 à 18h30 en visioconférence

PV adopté le 03/01/2022.

Présents : BOUILLARD Dominique - CHEVET Nathalie (secrétaire de séance) - CORGNE Didier – HOUSBINE Michel - KNOCKAERT Jean-Christophe – POISSENOT Alain - SILORET Anilda.

Excusés : COLINEAU Tanguy - LECOSSIER Jean-Noël - MAZAN Marie – PICHON Stévann.

Point sur les inscriptions

Très peu d'inscriptions depuis le début de saison. La formation « Animer la pratique Baby Hand / Hand 1^{er} pas » a démarré. La formation « Accompagner les pratiquants », qui habituellement représente la majorité de nos inscriptions, n'a pas pu démarrer en novembre, faute d'inscriptions suffisantes (1 en 44, 3 en 49, 2 en 53, 2 en 85). Les dates de formation ont été reportées en janvier 2022 (mars 2022 pour la session du Maine et Loire)

Seule la session de la Sarthe a pu ouvrir cette formation avec 16 inscriptions. La session de Loire Atlantique ouvrira en janvier (7 inscrits depuis).

Ce manque d'engouement est inquiétant pour l'avenir :

- ✚ il va générer un trou de génération, et aura forcément un impact sur le 2^{ème} niveau de formation, « Entraîner des Jeunes » notamment.
- ✚ par voie de conséquence, il y aura moins de personnes formées également en « Accompagnateur et Animateur École d'Arbitrage »

Pourquoi un tel écart entre le département 72 qui affiche complet et les autres ?

L'absence de CMCD depuis deux saisons n'encourage pas les bénévoles à se former.

Du côté des arbitres, on observe également un rejet de la formation, car vécue comme une contrainte. L'absence de CMCD cumulée, fait que les gens s'éloignent de la formation. La formation Accompagnateur École d'Arbitrage ne demande pourtant pas un gros effort.

Tous les officiels présents sur feuilles de matchs ont reçu un mail personnalisé. Cet envoi représente plusieurs milliers de personnes, mais paradoxalement, peu d'inscriptions en découlent, malgré le fait de cibler notre communication...

Les autres territoires observent le même constat au regard des inscriptions : peu d'inscrits, peu d'engouement sur la formation Accompagner les pratiquants.

Formation des dirigeants

Toutes les personnes qui ont une licence Dirigeant vont recevoir un mail ciblé, pour leur présenter les nouvelles formations.

Comme convenu suite à la dernière réunion, Michel présente le retour d'expérience du Maine et Loire : « ça n'a rien donné ! ». Pour rappel, le Maine et Loire était parti d'une extraction gest'hand sur « les techniciens des FDME ». A partir de ce listing, un envoi a été réalisé, afin de cibler les personnes pouvant se former en leur proposant une formation adaptée.

Comme le précise Didier, les clubs se ferment et ne répondent pas, ils ne sont pas réceptifs à nos sollicitations.

Michel constate un manque d'engouement à tout niveau, un manque d'interactions, même entre nous. Les compétitions se déroulent sans trop de difficultés, mais ce qui gravitent autour est au point mort.

En Loire Atlantique, les réunions de secteurs vont débuter, en visioconférence et en présentiel, au cours desquelles seront présentées les formations : où trouver les informations, comment s'inscrire...

Le plan de communication est à revoir. Le besoin de recevoir un catalogue, comme par le passé, se fait sentir, certains l'attendent encore.

- ➔ Remettre en place le Guide des Formations. Les comités doivent aussi soutenir la communication et encourager les personnes à se former.
« Une équipe un cadre formé » : c'est un vœu pieu, mais on doit y tendre.

Décision :

Rédition du Guide des Formations à l'aide de Manuela et Adrien, les chargés de Communication.

Alain s'interroge sur la formation Accompagnateur Territorial, qui stagne depuis plusieurs années. Plusieurs listes de stagiaires entre ceux qui ont débuté une formation, ceux qui démarrent...

- ➔ Jean-Christophe pose le problème du financement de cette formation. C'est une formation destinée à des personnes que l'on va ensuite solliciter au sein de l'ITFE en tant que formateur. Même principe que pour la formation animateur de formation. On ne doit pas faire payer cette formation au club.
- ➔ Le coût de la formation est évalué à environ 1 500 €. La ligue peut les prendre en charge, afin de débloquer cette situation. Ce point doit être mis dans le budget de l'ITFE.

Alain propose qu'une personne volontaire prenne ce dossier en main, pour piloter cette formation. Profiter des Intercomités, des stages pour certifier certaines personnes. Par le passé, la CTA gérait cette formation et tout se déroulait sur un week-end...

- ➔ La gestion des accompagnateurs, c'est l'armée de combat de la CTA. Il faut un général pour mener les combats ! Dans le cadre de ses missions, Jean-Christophe pilote les ressources humaines de l'ITFE. Au même titre, il faut également un pilote pour les RH de l'arbitrage. Xavier NOURRI serait la personne idéale. Coralie COCHARD et Pierre DELGADO ont les compétences pour piloter ce projet.

Décision :

Mettre en place un pilote de la gestion des RH des accompagnateurs arbitrage.

Point RH

Juste une précision sur ce point : il faut souvent relancer les formateurs pour avoir des dates, des lieux.... Important d'avoir les réponses rapidement.

Point sur le budget

Didier souligne que depuis la mise en place de l'ITFE, on parle beaucoup plus d'argent qu'avant...

- ➔ Le budget doit être équilibré et respecté les contraintes mises en place. On essaie d'être transparent dans le budget, pour que tout le monde en prenne conscience.

On vient de recevoir le budget l'ITFE. L'ensemble des salaires a été basculé dans la ligne budgétaire « Administration Générale de la Ligue ». Si on ne prend pas tous les salaires (personnel de la ligue agissant pour l'ITFE, les CDD Formateurs Occasionnels, les mises à disposition de personnel...) le budget devient caduc par rapport aux autres commissions.

Ainsi, les charges ne reflètent pas la réalité : 15 000 € de charges pour 22 000 € de recettes ➔ on devrait donc être bénéficiaires 7 000 €. Or, en comptant toutes les charges réelles, on est loin du compte...

L'enjeu est important car cela détermine :

- ✚ La cohérence sur le coût de la formation

- ✚ L'ajustement éventuel de nos tarifs nous permettant de couvrir nos frais. S'ils doivent évoluer, il faut les faire voter à l'AG en fin de saison.

Les coûts de formation sont fixés à partir des charges fixes et des charges variables. Economiquement parlant, on ne peut pas lancer une session pour 3 ou 4 personnes seulement. Le seuil actuel est fixé à 5 inscriptions, peut-être à revoir à la hausse ?

Les frais de déplacement et frais de location de salle ont disparu pendant la période COVID, mais vont réapparaître sur les prochaines années → À prévoir dans nos budgets.

Didier évoque les compétences des formateurs, parfois surcôtées pour les besoins de la formation, qui peuvent peser sur le coût.

- ➔ Jean-Christophe identifie le formateur en termes de compétence et de statut. Il est important de positionner les pro de comités à certains endroits, pour interagir au regard de leur mission professionnelle. Antony a trop de compétences pour le 1^{er} niveau de formation, mais il doit voir les stagiaires et s'identifier auprès d'eux. L'écart de coût horaire des intervenants est de 6-7 € de l'heure, ce qui engendre au final peu de différences sur nos charges.

Nos coûts de formation sont conformes aux autres territoires :

- ➔ Coût horaire bénévole : 4 € et 12 € pour un salarié (financement AFDAS). Les autres ligues sont dans les mêmes créneaux.

Décision :

Le budget sera adressé aux membres du Pôle de Direction avant le 20 décembre. Notre demande est de faire en sorte que les formations fonctionnent le mieux possible, de façon efficiente en restant au plus près des gens. Si l'équilibre financier est respecté, les tarifs des formations n'ont pas lieu d'être augmentés.

Clôture de la réunion à 20h.

Michel HOUBINE

Élu Référent ITFE

